

Avis de la délégation CNE au Conseil d'entreprise du 17 décembre 2018 sur le cadre PAT 2019

Le cadre initial 2018 était de 1297,36, un peu plus élevé que le cadre initial PAT 2019 proposé. Par rapport aux cadres initiaux, il y a donc une légère baisse du cadre théorique.

Au niveau sectoriel, des pertes au cadre sont constatées en SST et SSS, et une légère augmentation en SSH.

Le 0,20 créé en ARH (en colonne e) ne semble pas additionné dans la dernière colonne i.

Un effort doit être réalisé pour accroître le cadre dans l'administration centrale, notamment dans la nouvelle administration du personnel issue de la fusion SPER-RHUM. Nous avons déjà signalé antérieurement la nécessité de combler les besoins notamment dans les secrétariats facultaires.

Nous accueillons avec satisfaction l'occupation des postes issus de la « prospective académique et budgétaire 2017-2021 »

La délégation CNE dépose un avis positif sur le cadre PAT.

Avis de la délégation CNE au Conseil d'entreprise du 17 décembre 2018 sur le cadre PACS 2019

Il faut constater une nouvelle augmentation des postes vacants (32,05) par rapport aux années antérieures. Le nombre d'académiques payé à l'heure augmente fortement pour compenser les vides dans le cadre PAC définitif.

La crise du recrutement académique dans certains domaines s'accroît et l'UCL devrait faire un effort conséquent pour améliorer la publicité des postes et réfléchir à modifier la procédure de recrutement. Il a déjà été proposé de laisser ouverts tout au long de l'année les postes académiques non pourvus.

Nous accueillons avec satisfaction l'augmentation régulière du cadre des logisticiens de recherche, mais il faut rester attentif à ce que cela ne se fasse pas au détriment du cadre PAT.

La délégation CNE dépose un avis positif sur le cadre PACS